Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Nouvelles du Centre de la lutte antiparasitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
Vol. 4 N° 2 Printemps 2014

Bulletin sur la lutte antiparasitaire

Ils sont venus en observateurs et repartis en amis

Le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) a accueilli des visiteurs du monde entier à l'occasion de son atelier annuel sur l'établissement des priorités en matière de pesticides à usage limité et de biopesticides pour 2013. Provenant d'aussi loin que la Chine, la Nouvelle-Zélande et le Brésil, les visiteurs ont assisté à l'atelier dans un seul but — observer et apprendre.

Au cours des dix dernières années, en communiquant ses connaissances et en travaillant à des évaluations de pesticides à l'échelle internationale, le CLA s'est taillé une réputation enviable grâce à son modèle de partenariat exceptionnel. Son atelier annuel a offert aux invités étrangers une rare occasion de voir comment tous les joueurs ayant un intérêt dans les cultures spéciales et les pesticides à usage limité — des producteurs et associations de producteurs au gouvernement fédéral et aux provinces, en passant par les entreprises spécialisées dans la lutte antiparasitaire — collaborent afin de trouver de meilleures façons d'éloigner les organismes nuisibles.

Qing Zhao, directeur adjoint et agronome principal, Centre national de services de vulgarisation agrotechnique (NATESC), Chine; Xu Wang, directeur et professeur, Institut de ressources agricoles et de planification régionale (CAAS), Chine; Baogen Gu, directeur général adjoint de l'Institut pour le contrôle des produits agrochimiques, ministère de l'Agriculture (ICAMA), Chine; Gilles Saindon, sous-ministre adjoint délégué, Agriculture et Agroalimentaire Canada; Manjeet Sethi, Centre de la lutte antiparasitaire; Jun Yang, directrice et agronome principale, ICAMA, Chine; Shuai Zhang, agronome, NATESC, Chine

Table des matières

Ils sont venus en observateurs et repartis en amis 1
Un nouvel intérêt pour une culture disparue suscite l'intervention des experts de la lutte antiparasitaire 3
La plante de houblon 5
Une oasis au milieu des terres désertiques du Canada 6
Le point sur les programmes : Pesticides à usage limité 8
Le point sur les programmes : Réduction des risques liés aux pesticides 8
Quoi de neuf sur le site Web du Centre de la lutte antiparasitaire 9
Message du directeur exécutif du Centre de la lutte antiparasitaire 10

Un modèle pour laisser les producteurs guider la prise de décisions

L'atelier annuel visant l'établissement des priorités en matière de pesticides à usage limité se tient depuis maintenant 11 ans. Le projet de recherche interrégional no-4 (IR-4) du département de l'Agriculture des États-Unis, à l'image duquel le CLA est conçu, utilise un processus similaire. Cependant, les producteurs canadiens participent davantage, puisqu'ils sont conviés aux débats qui débouchent sur les grandes priorités nationales pour ce qui est de la lutte antiparasitaire.

Lorsque le premier atelier s'est tenu en 2002, personne ne savait si un modèle décisionnel axé sur le consensus fonctionnerait. Mais le processus proprement canadien du CLA a bel et bien fonctionné, comme en témoignent les plus de 1200 nouveaux pesticides à usage limité et plus de 220 biopesticides qui ont été homologués pour les

Canada

producteurs qui utilisent des méthodes de production conventionnelles et biologiques au Canada depuis ce premier atelier.

Une des personnes à visiter l'atelier sur l'établissement des priorités de 2013, Nikki Johnson, a été impressionnée par ce qu'elle a observé.

Marcos Alvarez, Centre de la lutte antiparasitaire (CLA); Álvaro Ávila do Nascimento Inácio, Agence nationale de surveillance sanitaire, Brésil; Manjeet Sethi, CLA; Carlos Alexandre Oliveira Gomes, ministère de l'Agriculture, Brésil; Shirley Archambault, CLA

Mme Johnson gère un projet triennal financé par le gouvernement pour trouver des façons plus simples et moins coûteuses d'homologuer les pesticides à usage limité en Nouvelle-Zélande. Au cours des dernières années, elle s'est rendue aux États-Unis pour assister aux ateliers annuels sur l'établissement des priorités alimentaires et non alimentaires de l'IR-4. Durant ses visites, elle a rencontré certains producteurs canadiens qui lui ont parlé du processus du CLA concernant la sélection de projets visant des pesticides pour des essais en plein champ. Sa curiosité l'a amenée à venir voir ce qui différenciait le processus de sélection du Canada de celui des États-Unis.

L'atelier a permis de prouver que le consensus peut fonctionner. Les raisons sont nombreuses : en plus de favoriser des relations solides entre les producteurs et les compagnies titulaires d'homologation de produits chimiques, l'atelier permet aux producteurs d'établir de façon éclairée leurs objectifs de cultures au niveau national ou régional. Le fait qu'ils ont été en mesure de collaborer afin de réduire la longue liste de priorités à quelques projets finaux est un véritable tour de force.

Mme Johnson a aussi apprécié la flexibilité du processus, disant qu'elle aimait le fait que les producteurs aient la chance de choisir non seulement leur solution privilégiée, mais aussi leur deuxième choix.

Un chef de file international dans le monde des pesticides à usage limité

On ne saurait nier que les producteurs canadiens ont besoin du coup de main que donne le CLA grâce à ses deux programmes vedettes — le Programme des pesticides à usage limité et le Programme de réduction des risques liés aux pesticides. On les appelle « pesticides à usage limité » parce qu'ils visent les cultures de petite superficie, comme les cultures horticoles et les cultures spéciales, plutôt que, par exemple, les grandes cultures, comme le blé, le soja et l'orge. En outre, les ventes sont trop basses pour inciter les fabricants de pesticides à investir du temps et de l'argent afin de générer les données requises pour obtenir et tenir à jour des homologations de pesticides à usage limité.

D'autres pays ont aussi le même problème, même s'ils sont peu nombreux à tenir des programmes spéciaux de pesticides à usage limité pour générer des données sur les résidus au nom de producteurs. Le CLA a été conçu d'après son homologue américain, l'IR-4, qui a été lancé en 1963 et est considéré comme le « pionnier » de tous les programmes de pesticides à usage limité. Les programmes des États-Unis et du Canada sont tous deux exceptionnels, et cela explique pourquoi d'autres pays s'y intéressent.

M. Baogen Gu, directeur général adjoint de l'Institut pour le contrôle des produits agrochimiques du ministère de l'Agriculture (ICAMA) en Chine, était à la tête d'une petite délégation venue au Canada pour voir le processus d'établissement des priorités du CLA en action. Dans le cadre du protocole d'entente établi conclu par le Canada et la Chine, un plan de travail a été élaboré. Le but est de mettre en commun les approches et les expériences des deux pays en matière de gestion des pesticides à usage limité et de réduction des risques liés aux pesticides et de travailler à la création d'un programme des pesticides à usage limité en Chine.

Le Brésil veut aussi augmenter l'accès des producteurs aux pesticides à usage limité. Donc, lorsque M. Manjeet Sethi, directeur exécutif du CLA, a lancé une invitation ouverte à venir assister à l'atelier sur l'établissement des priorités de 2013, Carlos Gomes et Álvaro Ávila do N. Inácio, de l'Agence nationale de surveillance sanitaire, ont saisi l'occasion.

Aider les autres à aider les producteurs du Canada

En accueillant des représentants d'autres pays pour qu'ils voient comment un programme de pesticides à usage limité réussi fonctionne, le CLA aide à mettre les

producteurs canadiens à l'avant-plan tout en aidant les pays qui veulent établir leur propre programme. Mais ce n'est pas seulement la fierté à l'égard de ce que le CLA a accompli qui explique la volonté de transmettre les connaissances et l'expérience. Une coopération renforcée mènera ultimement à l'harmonisation des règlements sur les pesticides et les limites maximales de résidus (LMR) entre les pays et, donc, permettra de prévenir les obstacles au commerce pour les produits canadiens.

Une coopération accrue est tout simplement logique sur le plan économique. Si un pesticide sur un grand marché n'est pas homologué en vue de son utilisation sur une culture donnée, comme c'est souvent le cas dans des pays qui n'ont pas de programme de pesticides à usage limité, il est probable qu'il n'y aura pas de LMR établie, et la culture ne pourra être commercialisée à l'étranger. En d'autres mots, si les producteurs canadiens utilisent un nouveau pesticide et que le pays d'accueil n'utilise pas ce produit (c.à-d. qu'il n'a pas de LMR établie), les marchandises pourraient être retenues à la frontière. De la même façon, si un pays importateur établit une LMR à un niveau inférieur à celui établi au Canada, le marché est une fois de plus entravé.

Le fait d'aider d'autres pays à établir des programmes de pesticides à usage limité favorise la collaboration sur des projets, évitant le chevauchement des efforts et réduisant au minimum les écarts entre les LMR de pesticides établies quand une telle différence n'est pas fondée sur le plan de la santé publique. Il s'agit d'une autre façon pour le CLA d'aider à faciliter la production et la commercialisation de cultures à usage limité au Canada.

En effet, les visiteurs de l'atelier ont immédiatement compris les avantages de l'entraide. Même s'ils sont venus voir ce qu'ils pourraient apprendre et appliquer dans leur propre pays, à la fin du quatrième jour de l'atelier, tous les visiteurs ont exprimé un intérêt à travailler avec le CLA dans l'avenir.

Comme l'a dit Mme Johnson : « Certains des problèmes auxquels font face les producteurs canadiens, particulièrement ceux de l'Ouest, sont similaires à ceux auxquels font face les producteurs néo-zélandais. » Elle se réjouit donc à l'idée de travailler avec ses homologues canadiens.

Mme Jun Yang, directrice de la Division de l'évaluation de l'efficacité des pesticides à ICAMA, en Chine, le dit plus simplement : « Nous croyons pouvoir établir une collaboration étroite pour le bien des producteurs de nos deux pays. »

Pour l'instant, les visiteurs du CLA ont quitté Ottawa sachant à quel point une relation solide entre le gouvernement et divers intervenants peut mener à des solutions à des problèmes persistants et naissants touchant les organismes nuisibles.

Un nouvel intérêt pour une culture disparue suscite l'intervention des experts de la lutte antiparasitaire

C'est un mariage parfait. De petits producteurs en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Québec retournent à une culture oubliée pour répondre à la demande d'une industrie locale florissante. Pour lutter contre les ennemis naturels qui font autant partie de la vie agricole que les conditions climatiques, ces nouveaux producteurs ont déjà tiré une leçon importante : lorsqu'ils n'ont pas d'arme pour lutter contre l'invasion saisonnière d'organismes nuisibles qui menacent leurs cultures, ils peuvent compter sur les connaissances scientifiques et les ressources du Programme des pesticides à usage limité (PPUL) du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA).

La nouvelle installation de perches dans le champ de houblon à la ferme expérimentale L'Acadie, ferme satellite du site de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu

Partout au Canada, une résurgence des microbrasseries et des brasseries artisanales a ouvert un créneau pour une nouvelle génération de producteurs de houblon. Inspirés par la popularité de la diète de 100 milles, les microbrasseurs cherchant à produire de la bière de qualité veulent acheter du houblon frais et local.

Mais presque tout le houblon utilisé pour produire la bière canadienne est importé, principalement des États-Unis et de l'Allemagne. Pour un certain nombre de raisons, l'industrie du houblon du Canada s'est depuis longtemps éteinte — vers la fin des années 30 en Ontario et des années 50 au Québec. Même dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, où la production de houblon avait continué, l'industrie s'était essoufflée à la fin des années 90. Ce n'est qu'en 2007, quand une pénurie mondiale de houblon a fait monter en flèche le prix, que la production de houblon est redevenue viable.

L'intérêt s'est accru chez de jeunes et petits producteurs, qui ont dû réapprendre à cultiver le houblon. Lorsque Rebecca Kneen, une des premières au pays à relancer la culture du houblon, a ouvert sa ferme de 10 acres à Sorrento (Colombie-Britannique), elle a dû se débrouiller seule, procédant par tâtonnements.

Mais ce n'est pas seulement de l'information sur la culture qu'il faut aux producteurs de houblon.

Dans un exposé présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le président de l'Association des brasseurs du Canada a dit que, parce qu'il n'y a pas de producteur de houblon commercial d'envergure au Canada, « les moyens de lutte contre les organismes nuisibles autorisés pour la culture du houblon n'ont pas suivi le rythme des innovations et des percées technologiques réalisées dans les pays producteurs de houblon ».

Donc, même si les outils sont devenus obsolètes, les organismes nuisibles sont toujours là : les mêmes ravageurs et maladies que craignaient les producteurs de houblon il y a des dizaines d'années demeurent une menace aujourd'hui. Au cours des trois dernières années, les producteurs présents à l'atelier visant l'établissement des priorités en matière de pesticides à usage limité ont recensé sept pesticides à mettre à l'essai contre l'oïdium et le mildiou de la vigne, les acariens (y compris des tétranyques à deux points) et les mauvaises herbes à feuilles larges, pour ne nommer que quelques-uns des suspects habituels.

Début des travaux pour trouver de nouveaux outils de lutte antiparasitaire

Maintenant que les producteurs ont recensé les ravageurs qui présentent la plus grande menace, il incombe au CLA d'aider à régler le problème. Le personnel sur le terrain à Vineland (Ontario) et à Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), deux des sites de recherche du PPUL, a déjà commencé à jeter les bases de la plantation de houblon cette année. Les deux sites ont été choisis parce que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada exige qu'au moins trois essais sur les résidus soient menés sur plus d'un site avant d'approuver un produit antiparasitaire. En étendant les essais à l'ensemble des différents types de sol et en utilisant différentes variétés de houblon, l'ARLA obtiendra des données plus fiables.

Au site de Vineland (situé au nord du lac Érié et au sud du lac Ontario, sur la péninsule du Niagara), Rob Wismer, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a délimité deux petites parcelles de terrain pour la culture du houblon. Une des parcelles va recevoir un échantillon de culture traitée, et l'autre, une culture non traitée ou une culture témoin. Ces parcelles sont plantées assez loin l'une de l'autre pour éviter la contamination par la culture traitée, mais assez proche pour se partager le même climat et les mêmes conditions de croissance.

M. Wismer a déterminé quelle variété de houblon sera plantée en fonction d'une recherche approfondie et de consultations avec des producteurs et des experts. Entre-temps, on a commencé à travailler les parcelles pour préparer le sol en vue de la plantation printanière.

Au site de Saint-Jean-sur-Richelieu (à environ 40 km au sud-est de Montréal), les chercheurs comptent planter au moins deux, peut-être trois variétés de houblon sur environ une acre de terre gérée par la ferme expérimentale de L'Acadie, qui est un satellite de l'installation principale d'AAC là-bas. La décision fera suite à des discussions avec un certain nombre d'intervenants, particulièrement aux États-Unis. Tout comme à Vineland, les parcelles ont été préparées en vue de la plantation au printemps.

Des amateurs de houblon locaux se mettent de la partie

Il peut falloir attendre de deux à trois ans avant que le houblon ne donne un rendement commercial, alors les essais véritables dans le cadre desquels le pesticide sera appliqué pourraient ne pas avoir lieu avant 2016. Par conséquent, les chercheurs au site de Saint-Jean-sur-Richelieu ont communiqué avec des producteurs locaux pour mener des essais sur leurs terres.

L'une des exploitations participantes est la ferme Houblons de Dunham à Dunham (Québec).

Dans une région surtout connue pour ses vignobles, Julie Corry et Deric Hamelin, propriétaires de Houblons de Dunham, font activement la promotion du retour du houblon en tant que culture commerciale et aident les nouveaux producteurs à apprendre tout ce qu'il faut

savoir sur cette plante. Grâce à leurs efforts, la culture du houblon, qui a été en veilleuse au Québec pendant plus de 60 ans, pourrait renaître.

Leur plantation d'une acre est utilisée aux fins d'essais par le site de recherche de Saint-Jean-sur-Richelieu d'AAC. Grâce à l'aide de deux autres producteurs de houblon, Julie et Deric ont récemment formé Houblon Québec, coopérative qui vise à soutenir et à renforcer l'industrie du houblon en faisant la promotion des principes de base de la culture du houblon grâce à l'éducation, à la recherche, à la promotion et à la commercialisation.

Houblon Québec travaille à mettre en valeur le houblon au Québec avec le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO), qui mène des projets en recherche appliquée et en transfert technologique adaptés aux besoins et aux réalités des entreprises agricoles de la région. En 2010, par exemple, le CREDETAO a reçu des fonds gouvernementaux pour lancer un projet de recherche sur la croissance du houblon dans le contexte climatique du comté de Pontiac, près de la frontière ontarienne.

Comme les essais en plein champ du CLA qui débutent à Vineland et à Saint-Jean-sur-Richelieu, le projet de recherche du CREDETAO vise à aider les producteurs à diversifier et à mettre en valeur l'industrie du houblon au Canada. Ces efforts montrent à quel point l'agriculture d'aujourd'hui repose sur le savoir scientifique. Si on veut que le houblon revienne en force au Canada, les producteurs comme Julie Corry et Deric Hamelin au Québec et Rebecca Kneen en Colombie-Britannique doivent pouvoir compter sur le soutien des programmes de recherche locaux, nationaux et internationaux.

La plante de houblon

Le houblon (*Humulus lupulus*), plante grimpante de la famille des cannabinacées, est un proche parent du chanvre et du cannabis. Même s'il sert principalement au brassage de la bière, il a aussi été utilisé comme herbe médicinale afin de réduire la tension et d'améliorer la digestion et a été inséré dans des oreillers pour favoriser le sommeil. Certaines variétés sont aussi utilisées comme plantes de jardin ornementales ou séchées pour garnir des guirlandes décoratives ou des arrangements floraux.

Types de croissance

La plante de houblon a une souche vivace qui plonge dans le sol des racines (rhizomes) pouvant atteindre jusqu'à 3,5 mètres de profondeur. Dans de bonnes conditions, la souche peut vivre pendant plus de 25 ans. Chaque printemps, plusieurs pousses croissent à la verticale à partir de la souche et peuvent grandir de plus de 9 mètres dans une seule saison. Même si on la qualifie souvent de vigne, cette partie de la plante de houblon est en principe une tige grimpante principale, qui a des tiges robustes et des poils raides qui grimpent en s'enroulant dans le sens des aiguilles d'une montre autour de tout ce qui se trouve à leur portée. Ces parties aériennes de la plante sont tuées chaque année par le gel.

Houblon de mi-saison d'un site de producteur de Saint-Jean-sur-Richelieu à Dunham, Québec

La tige grimpante principale croît rapidement au début du printemps, d'une hauteur pouvant aller jusqu'à 30 centimètres par jour. C'est habituellement une fois qu'elle a terminé son ascension verticale qu'elle déploie ses branches (tiges latérales), qui fournissent un support pour les fleurs. Vers le milieu de l'été, chaque branche va produire des bouquets de petites fleurs. Les styles vont finir par tomber, tandis que les fleurons se transforment en pétales et forment des cônes. Chaque branche supporte plusieurs bouquets de cônes de houblon, habituellement des groupes de trois. Les cônes sont prêts à être cueillis entre août et septembre, et les lianes sont habituellement coupées au ras du sol au moment de la récolte ou peu après. Après la récolte, la plante de houblon continue de produire des rhizomes jusqu'à ce que le sol gèle.

Valeur commerciale

Le houblon est une plante dioïque, c'est-à-dire que les fleurs mâles et femelles croissent sur des plantes distinctes. Seules les plantes femelles sont cultivées pour leurs fleurs ou leurs cônes qui seront utilisés

pour le brassage ou pour confectionner des produits de santé naturels. Les plantes mâles n'ont aucune valeur commerciale, mais sont parfois utilisées pour la pollinisation des femelles. La pollinisation stimule le rendement en augmentant la taille des cônes et la production de graines, mais, parce que les brasseurs préfèrent le houblon non fécondé, les mâles sont uniquement cultivés avec des variétés femelles à rendement pauvre.

La fleur femelle ressemblant à une pomme de pin est supportée par une tige centrale, qu'on appelle rachis. Les bractéoles, petites structures en forme de pétales qui sont attachées à cette tige centrale, portent des glandes qui sont remplies d'une substance résineuse jaune connue sous le nom de lupulin. La résine contient les acides alpha et bêta et les huiles de houblon qui déterminent la quantité d'amertume, d'arôme et de saveur qui est offerte au brasseur.

Distribution

Le houblon provient des zones tempérées de l'hémisphère Nord. On le trouve à l'état sauvage en Europe occidentale, en Asie et dans certaines parties de l'Amérique du Nord. Le houblon commercial pousse généralement entre le 30e et le 50e parallèles à latitude nord ou sud et à diverses altitudes.

Une oasis au milieu des terres désertiques du Canada

Le Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique (CRAP), tel qu'on le connaît aujourd'hui, a deux sites de recherche indépendants — Agassiz et Summerland — qui aident les producteurs à prospérer dans les terres intérieures sèches de la Colombie-Britannique depuis 1914. D'abord établi en tant que Ferme expérimentale fédérale à Summerland, il est devenu la Station de recherches de Summerland en 1959, puis le CRAP en 1996. Le CRAP fait partie du réseau de centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada stratégiquement placés dans diverses écozones, en plus d'être un site de recherche pour le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA). Même si son nom a changé au fil des ans, le CRAP continue de mener des recherches pour soutenir l'industrie agricole dans la vallée de l'Okanagan, région désertique semi-aride qui s'étend du nord de l'État de Washington jusqu'à la partie centrale méridionale intérieure de la Colombie-Britannique.

Un climat unique

Le climat sec et ensoleillé et la longue saison de croissance de la vallée de l'Okanagan font de Summerland un endroit idéal pour l'installation de recherche du CRAP. Dans le coin le plus au sud de la vallée se situe le désert du Sonora, qui s'étend jusqu'au sud du Mexique. Ce désert canadien, le seul au pays, se distingue par son climat sec et chaud.

Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique à Summerland, Colombie-Britannique

Le climat est en outre défini par l'emplacement de la vallée dans l'ombre pluviométrique de la chaîne de montagnes de la côte. Avec des sommets atteignant plus de 2450 mètres (8000 pieds), ces montagnes agissent comme des barrières climatiques efficaces. Même si le temps à l'ouest de la chaîne côtière (Vancouver) est humide, les précipitations à l'est de cette chaîne dans la vallée varient annuellement en moyenne entre 250 mm (9 pouces) dans le sud et 400 mm (15 pouces) dans le nord. Le climat sec et ensoleillé combiné aux effets modérateurs du lac Okanagan, qui réduisent au minimum l'incidence du gel et des températures hivernales froides, font de la vallée de l'Okanagan une région de croissance idéale. Cependant, vu les faibles précipitations, la disponibilité de l'eau d'irrigation pour répondre aux besoins en matière de culture est essentielle à la réussite agricole.

Les débuts de l'aide aux producteurs de l'Okanagan

La vallée de l'Okanagan est réputée pour sa production fruitière aujourd'hui, mais l'industrie ne s'est pas développée sans peine. La Ferme expérimentale fédérale a été établie pour aider une industrie agricole naissante. Les chercheurs à « la ferme », comme

l'appelait les gens de la localité, ont d'abord cherché à déterminer quelles cultures, variétés de cultures et races de bétail étaient le mieux adaptées à la région et à trouver des solutions à des problèmes de production. Les jardins d'ornement et les premiers vergers ont été plantés en 1916, et un programme de culture des fruits de verger a été établi en 1924. Au fil des ans, les cultivateurs de fruits de verger ont produit plusieurs variétés de fruits de verger, y compris les pommes Spartan, Summer Red et Sunrise, ainsi que les cerises Van, Lapins et Sweetheart.

Vergers de pêches et de prunes nouvellement plantés à Summerland, Colombie-Britannique

Le CRAP aujourd'hui

Aujourd'hui, les professionnels de la recherche et le personnel du CRAP concentrent leurs activités dans trois grands domaines d'expertise : l'horticulture et l'environnement, la science alimentaire et la biotechnologie. La recherche en horticulture et en environnement comprend les programmes de culture des fruits de verger, le programme de viticulture, les systèmes de production et l'entomologie. Le groupe de la science alimentaire apporte une valeur ajoutée aux produits agricoles grâce à la recherche sur la physiologie après la récolte, le conditionnement sous atmosphère modifiée, l'évaluation sensorielle et le nouveau domaine des aliments fonctionnels. Les chercheurs en biotechnologie fournissent un leadership national sur l'étude au niveau moléculaire des interactions entre les plantes et les pathogènes et la phytovirologie.

Un nouveau partenaire

En 2003, le Programme des pesticides à usage limité (PPUL) a été établi à Summerland pour mener les essais en plein champ et en serre nécessaires pour générer des données sur les résidus et l'efficacité des pesticides et sur la tolérance des cultures aux pesticides pour soutenir l'homologation des nouveaux produits de lutte antiparasitaire. La plupart des travaux du PPUL sont effectués au CRAP sous la direction d'un responsable principal comptant sur un personnel de soutien sur le terrain. Il arrive qu'une culture ne puisse pousser au centre de recherche; l'essai est donc mené sur les terres d'un producteur local qui est disposé à collaborer.

À ce jour, les essais sur tous les aspects de la lutte contre la maladie, les mauvaises herbes ou les insectes ont été menés sur une diversité de cultures, comme les arbres fruitiers (pommiers, cerisiers ou pêchers), les vignes (raisins pour le vin et raisins de table), les cultures légumières (carottes, tomates et poivrons), les cultures en serre (laitue, concombres et plantes ornementales) et le ginseng.

Plus récemment, le PPUL a effectué des essais de tamisage en collaboration avec les scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour identifier des produits de lutte possibles contre de nouveaux ravageurs envahissants. En 2008 et en 2009, des essais ont été menés à l'égard des larves de la sésie du pommier, dont la présence a été confirmée d'abord dans la région méridionale intérieure de la Colombie-Britannique en 2005, puis dans des vergers en Ontario. Grâce au soutien de l'industrie, le PPUL a soumis de l'information et des données détaillées tirées de ces essais à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) aux fins de l'homologation de nouveaux pesticides.

Comme le savent trop bien les producteurs, la lutte contre les ravageurs est sans fin, et on a accordé de l'attention à une nouvelle espèce envahissante. La drosophile à ailes tachetées est un ravageur des mouches à fruit important qui cible bon nombre de cultures de fruits à noyau et de petits fruits. Elle a d'abord été repérée dans la vallée du Fraser en 2008, puis dans la vallée de l'Okanagan en 2009. Bien que des chercheurs aient effectué des essais de tamisage et des essais biologiques sur les fruits pour identifier des insecticides, la croissance de la population de drosophiles à ailes tachetées continue de menacer de nombreuses cultures fruitières de la Colombie-Britannique. Pour le personnel du PPUL à Summerland, cela signifie plus de travail de laboratoire et sur le terrain, ainsi qu'une collaboration plus grande avec les groupes de l'industrie horticole, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Le point sur les programmes : Pesticides à usage limité

Le Programme des pesticides à usage limité (PPUL) n'a pas cessé son activité et sa productivité. En date de novembre 2013, 54 projets avaient été menés et déposés auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada ou directement auprès des titulaires d'homologation pour être utilisés dans des demandes d'homologation futures. Ce travail englobe les questions liées aux ravageurs dans les trois disciplines (insecticides, fongicides et herbicides) dans 24 secteurs de culture différents. Pour consulter une liste complète des demandes déposées ou soumissions et des homologations par année, visitez la page Web sur les soumissions du programme. Les rapports du PPUL sont mis à jour environ tous les deux mois. Il est possible d'obtenir des versions plus récentes en communiquant avec le CLA à l'adresse suivante : pmc.cla.info@agr.gc.ca.

Des représentants du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) ont assisté à la réunion de planification de la recherche nationale du projet de recherche interrégional no-4 (IR-4) du département de l'Agriculture des États-Unis au début de novembre. Quinze priorités conjointes du Canada et des États-Unis ont été sélectionnées, ce qui se traduit par 16 projets d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dont dix sont axés sur les insecticides, deux sur les fongicides et quatre sur les herbicides. Le Canada mène deux projets liés aux insecticides sur la tomate et le concombre de serre, un projet lié aux fongicides sur l'oignon sec et un autre sur l'oignon vert et un projet lié aux herbicides sur le céleri.

Atelier sur l'établissement des priorités de mars 2013

Plus de 200 participants représentant les producteurs, les compagnies titulaires d'homologation de pesticides, les ministères provinciaux et fédéraux et l'IR-4 ont assisté à l'atelier sur l'établissement des priorités du PPUL tenu en mars 2013, soulignant la fin d'une autre année de réussites. Lors de cet atelier, les producteurs ont sélectionné 42 nouvelles priorités de recherche. Parmi ces priorités, mentionnons les pucerons sur la laitue cultivée en serre, l'amarante réfléchie sur le lin cultivé et la moisissure blanche sur les haricots, pour n'en nommer que quelques-unes.

À venir : Atelier sur l'établissement des priorités de mars 2014

La formule de l'atelier sur l'établissement des priorités pour mars 2014 subira certains changements.

Depuis ses débuts en mars 2003, l'atelier sur l'établissement des priorités du PPUL s'est tenu sur trois jours, soit un jour pour chacune des trois disciplines. En 2010, cependant, l'atelier a été étendu à quatre jours pour faire de la place à la sélection des priorités en matière de biopesticides dans le cadre du Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP).

Pour simplifier davantage le processus, nous déplaçons la sélection des priorités en matière de biopesticides dans le cadre du PRRP aux matinées de chaque journée consacrée à l'établissement des priorités du PPUL en matière d'insecticides, de fongicides et d'herbicides. En outre, seules des priorités en vue de la présentation à l'ARLA de demandes d'homologation de nouveaux ingrédients actifs (catégorie A.1) ou de nouvelles catégories d'utilisation pour une homologation existante (catégorie A.2) de biopesticides seront sélectionnées aux fins du PRRP.

Ces changements signifient que nous reviendrons encore une fois à une réunion de trois jours, un jour pour chaque discipline. À part cela, la sélection des priorités pour le PPUL va continuer comme à l'habitude. Plus particulièrement, les extensions du profil d'emploi (c.-à-d. l'approche relative aux cultures/ravageurs/solutions) vont continuer dans le cadre du PPUL.

Le point sur les programmes : Réduction des risques liés aux pesticides

Au cours de la semaine où s'est tenu l'atelier sur l'établissement des priorités du Programme des pesticides à usage limité (PPUL), le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP) a tenu son quatrième Atelier sur l'établissement des priorités en matière de biopesticides le 18 mars 2013. Plus de 120 intervenants y ont assisté. À la suite de consultations très animées, les intervenants ont

sélectionné un nouveau groupe de huit priorités pour des projets touchant les biopesticides. Des travaux sont actuellement en cours pour se préparer à l'établissement de huit nouveaux projets débutant en 2014 afin de répondre à ces priorités. Entre-temps, on continue de déployer des efforts pour traiter les données sur l'efficacité générées à partir de 18 essais en plein champ menés à l'été 2012. Ces essais en plein champ répondaient à des priorités en matière de biopesticides déjà sélectionnées, et les données sont actuellement utilisées pour préparer les demandes d'homologation à l'intention de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour les nouvelles utilisations. Au printemps 2013, 10 nouveaux essais ont été établis pour donner suite aux priorités sélectionnées lors de l'atelier de 2012 sur les biopesticides.

Le PRRP travaille aussi activement sur neuf stratégies continues afin de réduire le risque pour la santé humaine et l'environnement associé à l'utilisation des pesticides dans les cultures agricoles. Trois des stratégies de réduction des risques en sont aux premières phases d'élaboration, puisqu'elles représentent les nouvelles priorités en matière de ravageurs choisies durant l'exercice 2012-2013. Les trois problématiques sélectionnées arrivaient en tête d'une liste de 56 problématiques qui avaient été recensées en 2011 dans le cadre d'un projet conjoint du Centre de la lutte antiparasitaire et de l'ARLA visant à définir les critères pour la sélection de priorités auxquelles le PRRP devra répondre. Les intervenants qui le souhaitent pourront trouver des plans d'action stratégiques, des résultats de projet et de l'information pour les producteurs sur les pages Web du programme à mesure qu'ils seront disponibles.

Outils et renseignements

Parmi les réalisations récentes, mentionnons un certain nombre d'outils et de documents d'information pour les producteurs ainsi que de nouveaux projets de recherche et de développement :

- Une nouvelle application pour téléphone intelligent sur un outil Web d'identification et de gestion des mauvaises herbes (www.weedinfo.ca/fr).
- Les résultats d'une enquête nationale documentant la résistance de la tavelure du pommier aux fongicides systémiques dans les vergers de pommiers de l'ensemble du Canada.
- De nouveaux renseignements sur l'efficacité des filets de maille pour la gestion des mouches du chou dans des cultures de crucifères.
- Dix nouvelles utilisations de biopesticides homologués pour le bio-insecticide Met52.
- Des données de valeurs soumises (dans le cadre de grandes demandes d'homologation de catégorie A par le titulaire d'homologation) pour la nouvelle utilisation du bio-insecticide Xen Tari pour la lutte contre la fausse-teigne des crucifères dans le canola.
- Trois fiches de renseignements techniques sur l'aide à la prise de décision pour contrer la brûlure des feuilles de l'oignon, l'application des herbicides en bande pour la gestion des mauvaises herbes dans les cultures de carotte et un nouveau fongicide contre la fusariose de l'épi du blé.
- Sept nouveaux projets établis au printemps 2013 pour soutenir les solutions prioritaires identifiées au moyen de deux stratégies de réduction des risques, y compris les insectes nuisibles dans les cultures de grande production et la floriculture en serre et l'atelier de 2012 sur les biopesticides.

Quoi de neuf sur le site Web du Centre de la lutte antiparasitaire?

Voici les nouveaux éléments qui ont été ajoutés à notre site Web depuis la parution de notre dernier bulletin :

Programmes des pesticides à usage limité

Les soumissions et les rapports sur l'état des projets par culture ont été mis à jour. De nouveaux renseignements sont ajoutés de façon continue, alors veillez à visiter ces pages régulièrement.

Projets du Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP)

La liste des projets de réduction des risques liés aux pesticides mis en œuvre en 2013 a été publiée. La liste comprend une brève description de chaque projet.

De nouveaux résumés de projet sont ajoutés de façon continue à la liste des projets financés dans le cadre du PRRP depuis 2003.

Fiches d'information

De nouveaux titres continuent d'être ajoutés à la série de fiches d'information sur la protection durable des cultures du PRRP, sous la rubrique Publications et archives documentaires.

Profils de culture

Les profils de culture nationaux élaborés dans le cadre du PRRP peuvent être téléchargés sans frais à partir du site Web des Publications du gouvernement du Canada. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de la lutte antiparasitaire à l'adresse pmc.cla.info@agr.gc.ca ou avec la Bibliothèque canadienne de l'agriculture pour demander une copie.

Pour vous tenir au courant des mises à jour de notre site Web, n'oubliez pas de vous abonner à notre service d'avis par courriel. Ces avis vous fourniront des hyperliens vers les nouveaux documents publiés sur le site Web.

Message du directeur exécutif du Centre de la lutte antiparasitaire

Je profite de l'occasion pour souligner, au nom du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA), le 50e anniversaire du projet de recherche interrégional no-4 (IR-4) du département de l'Agriculture des États-Unis. L'IR-4 a rendu un service inestimable aux producteurs de l'Amérique du Nord et inspiré la création de programmes de pesticides à usage limité dans le monde entier.

Manjeet Sethi, Ph.D.

Lorsque le CLA a été formé il y a dix ans, Agriculture et Agroalimentaire Canada a mené des consultations étroites avec des groupes de producteurs pour s'assurer que la conception du programme serait bien adaptée à leur réel besoin d'accès à des outils et à des technologies de protection des cultures à usage limité et à risque réduit. Les producteurs citaient continuellement l'IR-4 en exemple en tant que programme répondant aux besoins des producteurs de cultures de petite superficie. Les producteurs de part et d'autre de la frontière sont souvent confrontés au même problème : ils se retrouvent continuellement avec peu d'outils de lutte antiparasitaire, malgré la valeur élevée et l'importance de cultures de petite superficie, en raison de la taille relativement modeste du marché pour ces outils. Au Canada, avant le lancement du CLA, l'écart technologique grandissait, et la compétitivité des producteurs s'amenuisait. Il fallait faire quelque chose.

Les gens de l'IR-4 ont généreusement contribué temps et expertise à la création du CLA. Les régimes de réglementation pour la protection des cultures au Canada et aux États-Unis sont similaires, et la majorité des titulaires d'homologation commercialisent leurs produits de part et d'autre de la frontière. Le CLA a évolué au point où les projets conjoints avec l'IR-4 sont une chose courante et souhaitable. Quand les producteurs canadiens et américains voient l'homologation simultanée de nouveaux produits ou usages, l'écart technologique rétrécit, et la compétitivité augmente. L'harmonisation des règlements et des limites maximales de résidus (LMR) est devenue la nouvelle façon de faire, et l'IR-4 et le CLA, avec les organismes de réglementation des deux pays, sont les chefs de file pour ce qui est d'apporter une plus grande harmonisation à l'échelle internationale.

Jadis étudiant, le CLA a maintenant évolué pour devenir un mentor possible pour des pays qui sont confrontés à la même situation que le Canada il y a dix ans. Dans le cadre de notre programme, on a accueilli des délégations du Chili, de la Chine, de la Nouvelle-Zélande et du Brésil qui cherchent à établir leur propre bureau de pesticides à usage limité et à risque réduit. Trois de ces pays ont envoyé des observateurs à notre atelier annuel sur l'établissement des priorités pour qu'ils voient de près le processus de sélection des projets et comprennent mieux la dynamique unique qui caractérise les relations des experts fédéraux et provinciaux en matière de pesticides à usage limité avec les producteurs, les organismes de réglementation, les compagnies titulaires d'homologation de pesticides et les partenaires internationaux. Bien que leurs régimes réglementaires respectifs soient différents, tout comme leurs types de cultures spécialisées, leurs conditions de croissance et leurs problèmes relatifs aux organismes nuisibles, ces pays envisagent un programme fondé sur le modèle du CLA qui pourrait répondre aux besoins particuliers de leurs producteurs.

Le succès du CLA peut se résumer en un mot : collaboration. Notre expérience a prouvé qu'une coopération entre le gouvernement, les producteurs et l'industrie peut mener au succès. Dans le cas du CLA, les groupes de producteurs canadiens, les provinces, notre organisme de réglementation national (l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire), les compagnies titulaires d'homologation de produits chimiques et l'IR-4 se sont unis au CLA pour fournir du leadership et une expertise dans leur domaine respectif. Il s'agit d'un partenariat étroit, où tous travaillent à l'atteinte du même but, soit d'aider les producteurs canadiens à accroître leur compétitivité grâce à la fourniture d'outils de protection des cultures. Dans le cas de pays qui ont visité le CLA, les nuances dans la formule de leur programme éventuel pourraient finir par différer, mais le cœur de leur programme sera la coopération.

Il y a eu des percées sur la scène internationale. L'une d'elles concerne la Commission du Codex Alimentarius, qui élabore à l'échelle internationale des normes alimentaires, des lignes directrices et des codes d'usages internationaux pour protéger la santé des consommateurs et assurer des pratiques équitables dans le commerce alimentaire. Le CLA est maintenant membre de la délégation canadienne du Comité du Codex sur les résidus de pesticides et participe à la classification du Codex des cultures et au Groupe de travail électronique (GTE) du Codex sur les cultures à usage limité et les cultures spéciales. Le GTE fournit une orientation pour faciliter l'établissement des LMR du Codex pour les cultures à usage limité et les cultures spéciales. Le CLA participe aussi à la soumission de données dans le cadre de la réunion commune sur les résidus de pesticides, et ces usages sont abordés lorsque les représentants du PRRP se rencontrent.

De plus, le CLA est membre du Groupe d'experts sur les usages limités (GEUL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ce groupe examine les mécanismes associés aux usages limités, particulièrement dans les domaines de la coopération stratégique et technique. Le GEUL étudie les processus pour réagir à des problèmes concernant les usages limités et les régler et pour maximiser les résultats et les possibilités concernant les examens conjoints à l'échelle mondiale et trouver des façons d'utiliser les données internationales développées en matière d'efficacité et de tolérance des cultures aux pesticides.

Le CLA met la position du Canada à l'avant-plan en tenant compte des besoins des producteurs et du mandat et des objectifs d'AAC. Les activités mentionnées plus haut vont profiter aux producteurs canadiens en leur procurant l'accès à de nouveaux outils de lutte antiparasitaire conçus à l'échelle internationale.

Le mentorat par le CLA de pays qui conçoivent des systèmes relatifs aux pesticides à usage limité va aussi profiter aux producteurs canadiens en élargissant leur accès à de nouveaux outils de lutte antiparasitaire et à de nouveaux marchés.

À bientôt…

Manjeet Sethi

À propos du Centre de la lutte antiparasitaire

C'est en 2003 qu'AAC a créé le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) comme partenariat unique en son genre entre les producteurs, leurs associations, les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur de protection des cultures qu'il a chargé de réaliser deux programmes nationaux :

- le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP), initiative conjointe d'AAC et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, dont l'objectif est d'élaborer des stratégies de réduction des risques pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien;
- le Programme des pesticides à usage limité (PPUL), initiative conjointe d'AAC et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, dont l'objectif est de répondre aux besoins des producteurs canadiens d'avoir un accès accru à de nouveaux usages limités de pesticides.

Le CLA exerce ses activités à l'administration centrale à Ottawa et procède à des essais au champ, en serre et en chambre de croissance dans sept centres de recherches, soit Kentville (Nouvelle-Écosse); Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec); Vineland (Ontario); Harrow (Ontario); Scott (Saskatchewan); Summerland (Colombie-Britannique) et Agassiz (Colombie-Britannique).

Pour de plus amples renseignements sur le CLA, visitez notre site Web au www.agr.gc.ca/cla.

Coordonnées

Pour obtenir d'autres renseignements sur les sujets abordés dans le présent numéro du bulletin, veuillez adresser un courriel au CLA à l'adresse pmc.cla.info@agr.gc.ca ou composer le 613-694-2457.

Suivez AAC sur Twitter @AAC_Canada.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2014)

ISSN 1916-386X
Nº d'AAC 10864F

Issued also in English under the title Title of the document *The Pest Management Newsletter*

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.